26e ANNEE. — N° 109. 20 CENTIMES LE NUMERO. MARDI 28 SEPTEMBRE 1886.

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉPt : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉPt : — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre **50 centimes** *à chaque demande de changement d'adresse.*

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

l'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne). . . . . 25 cent
RÉCLAMES — . . . . . 50 —

La publication des **Annonces légales et judiciaires** *de tout le département est facultative dans le* Journal du Lot.

De CAHORS à LIBOS

	Omnibus		Poste.		Omnibus.	
CAHORS. — D.	6h 25	matin	12h 47	soir.	5h 50	soir.
Mercuès.	6 41		1 14		6 6	
Parnac.	6 54		1 26		6 19	
Luzech.	7 2		1 34		6 28	
Castelfranc. . .	7 18		1 47		6 44	
Puy-l'Evêque. .	7 31		1 59		6 58	
Duravel.	7 43		2 8		7 8	
Soturac-Touzac	7 53		2 18		7 18	
Fumel.	8 6		2 29		7 32	
M.-Libos. — A.	8 13		2 35		7 39	
BORDEAUX. .	8 51	soir.	8 11	matin	» »	
PARIS. — Ar.	11 46		4 18		8 49	

De LIBOS à CAHORS

	Poste.		Omnibus.		Omnibus.	
PARIS. — D.	2h 30 s.					
— Expres.	8 »		9h 30 m.		7h 30 m	
BORDEAUX. .	» »	matin	5 45	soir.	8 15	soir.
M.-Libos. — D.	8 40		3 5		8 55	
Fumel.	8 48		3 15		9 3	
Soturac-Touzac	9 1		3 28		9 16	
Duravel.	9 10		3 38		9 26	
Puy-l'Evêque. .	9 19		3 48		9 36	
Gastelfranc. . .	9 34		4 5		9 52	
Luzech.	9 47		4 19		10 6	
Parnac.	9 57		4 30		10 17	
Mercuès.	10 9		4 43		10 29	
CAHORS. — A.	10 25		5 1		10 47	

De CAHORS à MONTAUBAN

	Omnibus.		Omnibus.		Omnibus	
CAHORS. — D.	4h 42	matin	11h »	matin.	5h 25	soir
Sept-Ponts. . .	4 53		11 11		5 37	
Cieurac.	5 11		11 29		5 57	
Lalbenque. . .	5 20		11 39		6 11	
Montpezat . . .	5 31		11 52		6 25	
Borredon. . . .	5 45		12 6		6 42	
Caussade. . . .	5 55		12 16		6 56	
Réalville. . . .	6 5		12 26		7 8	
Albias.	6 13		12 34		7 18	
Fonneuve. . . .	6 22		12 43		7 28	
Montauban. A.	6 39		1 »	soir.	7 45	
BORDEAUX. .	10 40		6 05		» »	
TOULOUSE. A.	8 25		3 55		9 41	

De MONTAUBAN à CAHORS

	Omnibus.		Omnibus.		Omnibus.	
TOULOUSE. D	5h 20	matin	9h »	matin.	3h »	soir.
BORDEAUX. .	» »		» »		9 30	
Montauban D	7 25		10h 35		4 40	
Fonneuve. . . .	7 40		10 49		4 54	
Albias.	7 51		10 58		5 3	
Réalville. . . .	8 3		11 7		5 12	
Caussade. . . .	8 18		11 19		5 24	
Borredon. . . .	8 33		11 30		5 35	
Montpezat. . .	8 57		11 51		5 54	
Lalbenque. . .	9 19		12 9		6 15	
Cieurac.	9 29		12 18		6 24	
Sept-Ponts. . .	9 42		12 30		6 36	
CAHORS. — A.	9 51		12 37		6 43	

De CAHORS à CAPDENAC

	Omnibus.		Omnibus.		Omnibus.	
CAHORS. — D.	7h 40	matin	11h 30	mat.	5h 10	soir
Cabessut, halte	7 48		11 40		5 18	
Arcambal. . . .	8 »		11 54		5 28	
Vers.	8 11		12 15	soir.	5 38	
Saint-Géry. . .	8 18		12 18		5 44	
Conduché. . . .	8 34		12 55		6 »	
St-Cirq, halte.	8 42		1 13		6 6	
St-Martin-Lab.	8 53		1 25		6 16	
Calvignac, hal.	9 4		1 43		6 26	
Cajarc.	9 17		1 59		6 36	
Montbrun, hal.	9 33		2 23		6 51	
Toirac.	9 44		2 36		7 1	
Lamadeleine. .	9 58		3 »		7 14	
CAPDENAC. A.	10 14		3 27		7 27	

De CAPDENAC à CAHORS

	Omnibus		Omnibus.		Omnibus.	
CAPDENAC. D.	7h 45	matin	11h 30	mat.	5h 10	soir.
Lamadeleine. .	7 56		11 44		5 21	
Toirac.	8 10		12 8	soir.	5 34	
Montbrun, hal.	8 20		12 29		5 43	
Cajarc.	8 31		12 42		5 53	
Calvignac, hal.	8 45		1 5		6 9	
St-Martin-Lab.	8 54		1 16		6 18	
St-Cirq, halte.	9 3		1 36		6 31	
Conduché. . . .	9 11		1 45		6 38	
Saint-Géry. . .	9 25		2 12		6 51	
Vers.	9 34		2 29		7 »	
Arcambal. . . .	9 44		2 46		7 9	
Cabessut, halte.	9 56		3 9		7 22	
CAHORS. — A.	10 6		3 20		7 31	

Cahors, le 28 Septembre

NOUVELLES POLITIQUES

Conseil de Cabinet. — Les ministres se sont réunis samedi, en conseil de cabinet, sous la présidence de M. de Freycinet.

M. Lockroy, ministre du commerce et de l'industrie, était seul absent.

M. Sadi-Carnot a entretenu ses collègues des décisions prises par la commission du budget, et M. Goblet a rendu compte de la déclaration qu'il a faite dans la même séance.

Les divers ministres ont exposé quelle était la situation de leur département par rapport aux réductions adoptées par la commission.

La rentrée des Chambres a été fixée au jeudi 14 octobre, sauf ratification de cette date par les présidents des Chambres.

Les ministres ne se réuniront plus avant le retour du président de la République, c'est-à-dire avant le mardi 5 octobre.

Commission du budget. — Dans la séance de samedi, la commission du budget a discuté la réforme de l'impôt sur les boissons. La séance a été tout entière consacrée à entendre un intéressant discours de M. Salis, député de l'Hérault, qui a combattu très vivement le projet du ministre des finances, M. Salis repousse la surtaxe sur l'alcool et les autres mesures proposées par M. Sadi-Carnot. Il prétend qu'elles ne feraient qu'accroître la fraude, au grand préjudice de l'Etat et les falsifications, au préjudice des consommateurs.

M. Salis a exposé le contre-projet dont il est l'auteur.

Le projet a pour but la suppression absolue de l'exercice sous toutes les formes, la création d'un impôt unique ou d'un droit de capitation, auquel seraient assujetis tous les fabricants et débitants de boissons. Le droit unique serait perçu par voie d'abonnement obligatoire et varierait de 200 à 4,000 fr., suivant les classes.

Après l'exposé de M. Salis, la commission s'est ajournée à mardi prochain pour entendre M. Wilson, qui se propose de répondre au député de l'Hérault et de défendre le projet intégral du ministre des finances. Avant de statuer sur la question, la commission se réserve d'entendre le gouvernement et les délégués du syndicat général des négociants en boissons et du syndicat de la Seine.

Le voyage de M. de Freycinet. — A Toulouse, le banquet offert à M. de Freycinet aura lieu à la salle du théâtre du Capitole, à sept heures. Il se composera de 300 couverts.

Voici le programme définitivement arrêté pour la réception du président du conseil des ministres :

A la sortie de la gare l'itinéraire suivi par le cortège officiel sera celui de la rue Bayard, de la rue d'Alsace-Lorraine et de la rue Saint-Etienne.

Après le déjeûner à la préfecture, M. de Freycinet visitera les divers travaux en cours d'exécution et il traversera, au retour de la visite aux fondations du pont Saint-Michel, le faubourg Saint-Cyprien.

Le 1er octobre, départ de Montpellier à 7 heures 17 minutes du matin; arrivée à Bordeaux, le même jour, à 6 heures 45 minutes du soir.

Les journaux de Lille prétendent que le président du conseil doit se rendre dans leur ville au commencement d'octobre et ils comptent sur un nouveau discours. Le fait est que le maire de Lille vient d'être mandé à Paris par le ministre de l'intérieur.

Nouvelles du Tonkin. — On a appris par le dernier courrier de l'Extrême-Orient que le service fluvial au Tonkin a été adjugé dans le mois d'août, à une maison française qui a obtenu la concession, après un rabais sur les offres primitives.

La subvention annuelle est de 319,000 francs.

Les crédits supplémentaires pour la flotte. — On lit dans le *Moniteur universel :*

L'amiral Aube, ministre de la marine et des colonies, a fait sonder plusieurs députés afin d'obtenir un crédit extraordinaire de 140 à 150 millions, qu'il juge nécessaire pour mettre la flotte sur un bon pied.

La garde des arsenaux. — Par ordre de l'Amiral Aube, les préfets des cinq ports maritimes recherchent en ce moment les voies et moyens pour assurer la garde des arsenaux, la défense des rades et la fabrication du matériel de l'artillerie navale, dans la prévision de la création prochaine d'un ministère spécial des colonies et du passage au département de la guerre des troupes de mer.

Si le ministre adopte les propositions des amiraux, on créera :

Un corps d'ingénieurs constructeurs, préconisé par feu le commandant Gougeard et cinq escadrons d'artillerie. L'école de pyrotechnie sera maintenue à Toulon. La gendarmerie maritime et les préposés à la garde intérieure des arsenaux seront augmentés dans de notables proportions.

Essai de mobilisation. — On assure que l'essai de mobilisation d'un corps d'armée du centre aura lieu au printemps prochain.

Il avait été d'abord question, pour cette expérience si intéressante, du 8e corps d'armée (Bourges), dont la mobilisation est jugée l'une des plus difficiles; mais l'une de ses divisions (Dijon) va jusqu'à la frontière.

C'est le 9e corps (Tours), dont la région est traversée par différentes lignes ferrées, qui sera probablement choisi.

L'affaire Susini, Guesde et Laffargue, condamnés pour leurs discours au meeting du Château-d'Eau, à l'occasion de la grève de Decazeville, est revenue vendredi.

L'avocat général a soutenu la prévention.

Guesde a interrompu vivement l'avocat général et lui a dit qu'il ne devait pas rappeler les précédentes condamnations couvertes par l'amnistie.

Les prévenus se sont défendus eux-mêmes.

Laffargue a fait une charge violente contre la haute banque.

Susini, Guesde et Laffargue sont acquittés.

Construction de deux croiseurs. — On va mettre sur les chantiers, dans chacun des ports de Brest et de Rochefort, un grand croiseur de 1re classe en acier et à tourelles barbettes, ayant 107m70 de long, sur 13m30 de large et 5m75 de tirant d'eau, et déplaçant 4,160 tonneaux.

L'armement se composera de quatre canons de 16 centimètres, de six de 14 centimètres, de 10 canons-revolvers et de 4 tubes pour lancer des torpilles. La vitesse est de 19 nœuds.

Le croiseur de Brest s'appellera *Dupuy de Lôme*, celui de Rochefort, *Jean Bart*.

A Madagascar. — Une dépêche au *Standard*, en date de Tamatave, 12 septembre (*viâ* Durban) dit que les relations entre la France et Madagascar sont arrivées à l'état aigu. Le résident français a remis un ultimatum, demandant le retrait de l'annexe du traité du 17 décembre, l'annulation de la concession de la banque, la concession d'un territoire illimité dans la baie de Diégo-Suarez. Les Hovas sont décidés à maintenir l'annexe du traité. On annonce que le résident français est sur le point de quitter Tananarive.

En Angleterre. — On mande de Londres que la situation en Irlande n'a pas changé et qu'on s'attend à ce que les crimes agraires se renouvelleront dans quelques mois par suite de l'échec que les revendications irlandaises ont essuyé au sein du Parlement. Au sujet de la crise en Bulgarie, le gouvernement veut, paraît-il, s'en tenir au traité de Berlin. En présence de l'attitude des autres puissances, qui se montrent entièrement opposées à une action anglaise en Bulgarie, le ministre a décidé de se tenir dans l'expectative, jusqu'à ce que le vent souffle en sa faveur.

Belgique. — Le conseil communal de Namur, qui s'est réuni d'urgence à la suite de la révocation de M. Ronvaux, lequel avait insulté le roi dans un toast, a décidé à l'unanimité de ses membres que la révocation de l'échevin de l'instruction publique étant illégale, M. Ronvaux devait continuer à exercer ses fonctions.

M. Ronvaux a déclaré qu'il ne se courbera pas devant l'ukase du gouvernement.

Il est probable que le gouvernement ne voyant plus d'issue dans cette affaire, procédera à la dissolution du conseil communal de Namur.

Presque tous les conseils communaux libéraux du pays ont envoyé à M. Ronvaux des adresses de sympathie. On parle à Namur d'une grande manifestation anti-ministérielle.

Charleroi, 25 septembre.

Une grève partielle vient d'éclater dans les trois charbonnages du bassin de Charleroi.

Les grévistes sont calmes. Ils demandent un salaire minimum de 4 fr. 50 par jour.

Rage. — On vient d'établir à Turin un bureau

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

38

FARANDOLE

PAR JULES DE GASTYNE

DEUXIEME PARTIE

X

LA PRÉSENTATION

Pendant les quelques minutes qu'il était resté seul avec la fille de la marchande d'oranges, le fils Gaudru avait trouvé moyen de lui narrer ses exploits cynégétiques et autres de la saison qui venait de finir. Il avait obtenu un troisième prix au tir aux pigeons de Monte-Carlo. Il avait touché en plein cœur le sanglier en carton que l'administration offre aux coups des tireurs. Il avait trouvé le vainqueur du Grand-Prix de Nice et avait gagné quatre cents louis. Et cependant ce n'était pas facile. Il n'y avait pas de favori manifestement désigné. Des écuries indécises, des chevaux insuffisamment préparés. Mais il avait du flair, et quand il avait vu un cheval dans le paddock ou prenant son *canter*, il était rare qu'il se trompât sur ses qualités.

Wilhelmine écoutait ce singulier langage sans l'entendre, les yeux et la pensée ailleurs.

La porte du salon s'ouvrit enfin à deux battants, et un valet en culotte courte vint annoncer que le dîner était servi.

Gaudru père offrit son bras à Wilhelmine, et le comte suivit derrière avec Gaudru fils.

— Eh bien, lui dit-il à voix basse, comment trouvez-vous la jeune fille ?

— Ravissante, répondit précipitamment le jeune homme ; mais elle n'entend rien aux choses du sport.

Le comte sourit...

— Croyez-vous que ce soit nécessaire pour faire une bonne mère de famille ?

— Oh ! non, fit Gaudru fils, riant aussi; du reste, il est toujours facile de se mettre au courant.

— Enfin, elle vous plaît ? demanda M. de Grüber toujours narquois.

— Absolument...

— Tâchez que ce soit partagé ! Cela dépend de vous maintenant. Montrez-vous aimable, spirituel.

Gaudru fils fit un geste fat.

— Oui, dit ironiquement le comte, je sais que cela vous sera facile ; mais, croyez-moi, il ne faut rien négliger. Il vaut mieux, dans le cas où nous sommes, dépasser le but que de ne pas l'atteindre...

Le gommeux le regardait bêtement, bouche béante. Il ne comprenait pas. Comment pourrait-il ne pas atteindre le but avec les avantages dont la nature et la fortune l'avaient doué ?

La salle à manger apparaissait toute étincelante d'argenterie et de cristaux.

XI

PÈRE ET FILS

Le comte fit placer ses convives : Gaudru fils à sa droite après Wilhelmine, Gaudru père à sa gauche.

Un silence embarrassé régna pendant le commencement du dîner jusqu'à ce que le fils du banquier, impatient de se montrer avec tous ses avantages, eût pris le haut bout de la conversation pour retomber dans ses histoires sportives.

Il agitait les bras tout en parlant avec une sorte de fièvre nerveuse... Il était allumé, entraîné. Son père l'écoutait avec autant de surprise que d'admiration. Il était tout stupéfait d'être l'auteur de ce produit ; il avait l'air effaré d'une poule qui voit sortir des canards des œufs qu'elle a couvés.. Sa progéniture différait tellement de lui de pensée et de nature qu'il se demandait avec effroi si c'était bien lui, homme positif, financier avare, qui avait créé cet avorton prodigue et sans cervelle.

Le comte trouvait son futur gendre bête à hacher mais que lui importait ?

Wilhelmine, qui était loin de se douter qu'elle avait auprès d'elle l'homme qu'on avait choisi à son insu pour partager sa vie et pour l'embellir, ne prêtait qu'une médiocre attention aux facéties de M. Anatole. Elle pensait toujours au cri qu'elle avait entendu, à l'impression que la vue de Paris avait produite sur elle; ces idées continuaient à l'obséder, et elle se demandait avec inquiétude quand et comment elle verrait se dévoiler enfin ce qu'elle sentait de mystérieux et d'obscur dans ses premières années...

Aussitôt après le dîner, Gaudru père et Gaudru fils se retirèrent. Le premier avait, prétendait-il, un travail pressé à terminer, et le second voulait aller finir dans quelque petit théâtre une soirée trop sérieusement commencée pour lui.

Quand ils furent dehors, le père interrogea le fils.

— Eh bien, comment trouves-tu la fiancée que je t'ai choisie ?

— Délicieuse, tout simplement.

— On l'épouserait sans le million, hein, gredin? fit le banquier en riant.

Le gandin poussa une exclamation de surprise.

— Papa, papa, est-ce bien vous qui parlez ?

Gaudru devint sérieux.

— Mais oui, c'est moi, pourquoi pas?

— Un mariage d'amour ! fit M. Anatole avec un geste de dédain.

— C'est bien par amour que j'ai épousé ta pauvre mère, car elle n'avait rien... Pas de dot.

Gaudru fils eut un rire cynique.

— Aussi ça ne vous a pas porté bonheur.

— Qu'entends-tu par là? demanda le père épouvanté.

— N'est-elle pas morte la troisième année ?

— C'est ainsi que tu parles de ta mère ? s'écria le banquier sérieusement effrayé.

M. Anatole fit un mouvement d'insouciance.

— Je ne l'ai pas connue, répliqua-t-il.

Gaudru était devenu tout pâle. Malgré sa sécheresse de cœur, l'absence de tout sentiment et de tout sens moral qu'il découvrait peu à peu chez son fils le déconcertait.

— Le gredin, murmura-t-il, est capable de me rouler, moi, son père, comme le premier client venu.

Il résolut de se tenir sur ses gardes et de jouer serré avec M. Anatole.

Le temps était sec, un peu froid. L'avenue des Champs-Elysées était propre. Ils la descendaient

d'hygiène où les personnes mordues par des chiens enragés seront traitées selon la méthode Pasteur.

Le nouveau fusil perfectionné allemand. — L'administration militaire hâte en ce moment dans tout l'empire allemand la fabrication du nouveau fusil dont l'armée doit être pourvue. Le nouveau fusil est un fusil à répétition.

Une activité fiévreuse règne dans les manufactures prussiennes de Spandau, de Dantzig, d'Erfurt et la manufacture bavaroise d'Amberg.

On annonce également que l'on va introduire prochainement le travail de nuit.

Berlin, 25 septembre.

Allemagne et Autriche. — La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, a propos de récents articles de la presse austro-hongroise, dit que cette presse doit éprouver un besoin bien pressant de troubler la paix entre l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne, les deux seules nations sincèrement amies qui existent aujourd'hui en Europe.

« Les journaux en question, ajoute la *Gazette*, peuvent être sûrs que la politique de l'Allemagne ne sera pas détournée de sa voie par les leaders des feuilles de Vienne ou de Pesth, pas plus qu'elle ne l'a été par les articles indigènes analogues et déjà oubliés.

» L'Allomagne a sa voie indiquée par les traités aussi bien que par ses propres intérêts et ses sympathies.

» Heureusement pour les peuples, le maintien des traités internationaux ne dépend ni des journalistes, ni des lutteurs parlementaires qui, pour leurs discours, ont besoin d'un prétexte à l'indignation. Nos relations extérieures et les stipulations conformes aux traités, sur lesquelles elles reposent, s'appuient sur une base solide que leur a fourni la sanction réfléchie des souverains des pays que cela concerne. »

Berlin, 26 septembre.

En Allemagne. — A en croire certains bruits, il serait question de réformes importantes dans l'armée allemande. Il s'agirait d'aumenter l'effectif d'artillerie et de cavalerie, et certaines innovations techniques seraient également projetées. D'autre part, on assure que toutes les modifications se bornent à séparer l'artillerie de forteresse de l'artiferie de campagne.

Sofia, 26 septembre.

La question Bulgare. — Le général Kaulbars est arrivé. Un grand nombre de voitures sont allées à sa rencontre sur la route de Lom-Palanka. Les zankovistes l'ont acclamé. Les seuls personnages officiels présents à sa réception étaient : le préfet de Sofia et son secrétaire.

M. Stambouloff a l'intention d'envoyer au général une députation composée de représentants de tous les partis pour lui déclarer que la Bulgarie désire conserver son indépendance et être gouvernée selon les lois existantes, jusqu'à ce que la grande Assemblée nationale ait élu le nouveau prince.

Une entrevue a eu lieu entre MM. Stambouloff et Zankoff. Ce dernier à déclaré qu'il se dispose à marcher d'accord avec le gouvernement de la régence, si les deux portefeuilles de l'intérieur et des affaires étrangères étaient donnés à des personnalités de son choix.

ESPAGNE

La *Opinione*, journal ministériel, publie une dépêche de Barcelone, du 22 septembre, annonçant que les républicains et les socialistes n'ont pas pu s'entendre pour coopérer à une émeute qui était projetée à Barcelone. Les socialistes refusent tout accord avec M. Ruiz Zorilla, qu'il accusent de vouloir se servir des ouvriers dans un but particulier.

Les directeurs du *Matin* et du *Libéral* ont été arrêtés.

El Progreso, organe de M. Zorilla, a suspendu provisoirement sa publication.

El Correo, journal ministériel, annonce que trois sergents du régiment de cavalerie d'Albuera n'ont pas encore été faits prisonniers et ont abandonné deux de leurs chevaux. Les habitants des villages qu'ils ont traversés, leur ont refusé tout secours.

La nouvelle de l'arrestation d'un lieutenant de gendarmerie n'est pas confirmée.

Une dépêche de Biarritz, adressée au *Resumen*, dit que les carlistes commencent à s'agiter.

L'infant Antine, fils du duc de Montpensier, est revenu en Espagne.

Le roi et les infants arriveront à Madrid demain.

El Resumem croit que le ministère sera modifié avant la réouverture des Cortès.

Un inspecteur de police a découvert, dans la banlieue de Madrid, deux bombes explosibles.

El Globo, organe de M. Castelar, dément les paroles attribuées à ce dernier, sur les évènements du 19, qui ont été rapportées par l'*Echo* de Saint-Sébastien.

Le *Gaulois* a reçu la dépêche suivante :

« Madrid, 24 septembre.

» Les sentences rendues depuis mardi dernier ont reçu, aujourd'hui même, un commencement d'exécution ; trois insurgés ont été fusillés.

» L'évêque de Madrid avait intercédé en leur faveur.

» Le général Villacampa a été condamné à mort, Sa peine ne sera pas commuée ; il sera exécuté et fusillé par derrière, suivant les prescriptions de la sentence. »

Les filles du brigadier-général Villacampa ont fait de nouvelles démarches auprès du ministre pour obtenir la grâce de leur père. L'evêque de Madrid s'est rendu dans le même but chez M. Sagasta ; mais celui-ci lui a laissé peu d'espoir. Les arrêts des cours martiales devront être soumis à la junte suprême de la guerre ; les exécutions n'auront donc pas lieu immédiatement comme on le croyait.

Bayonne, 25 septembre.

Le bruit court qu'une bande d'insurgés espagnols serait aux prises avec les troupes régulières, sur la frontière des Pyrénées.

Madrid, 26 septembre,

M. Salmeron est arrivé à Madrid, venant de Gallice.

La reine a rendu visite à la veuve du général Velarde et à celle du colonel Mirason, et leur a prodigué des consolations.

Madrid, 25 septembre.

Le train conduisant l'infant Antoine a déraillé près de Hendaye ; il n'y a eu aucun accident de personne et les voyageurs ont pu continuer leur route après un court arrêt.

— Le général Villacampa, tombé de cheval pendant sa fuite, fut foulé aux pieds des chevaux qui le suivaient. Le général contusionné, sera probablement transféré à l'hôpital militaire, dans une chambre aménagée spécialement.

— Un long conseil des ministres a été tenu, hier soir. Les ministres gardent une réserve absolue sur les résolutions prises.

— Le roi et les infantes sont arrivés à Madrid. Le général Lopez Dominguez est attendu incessamment.

Démenti au « Figaro. » — Voici la lettre que M. Ruiz Zorilla adresse au *Figaro* qui a publié une prétendue conversation d'un de ses rédacteurs, avec M. Ruiz Zorilla :

Monsieur le rédacteur en chef,

J'ai été très surpris de lire dans votre journal l'interview qui a paru dans le numéro de ce matin. Je ne connais aucun des rédacteurs du *Figaro* ; j'ai seulement causé, hier, un moment avec un de mes anciens amis qui y collabore et qui venait me prier avec beaucoup d'insistance de lui dire mon opinion sur les derniers évènements d'Espagne. Je lui ai répondu qu'il m'était impossible de le satisfaire et que, quand bien même je le pourrais, je ne le voulais pas, ignorant encore tous les détails de ce qui venait d'arriver.

Vous comprendrez parfaitement, monsieur, que, si j'avais dû exprimer mon opinion sur les affaires d'Espagne, je ne l'aurai pas fait dans un journal réactionnaire, quand je pouvais et je devais le faire dans la presse républicaine, à qui je dois toutes sortes de considérations et de respect, depuis que je réside à Paris, et qui aurait eu le droit de s'étonner de ma conduite en voyant la façon dont j'agissais avec elle. J'ai fait cette déclaration à la personne qui sollicitait les détails, en me refusant absolument à les lui donner.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma parfaite considération,

MANUEL-RUIZ ZORILLA.

Manifestation ouvrière. — Liège, 26 septembre.

La manifestation ouvrière annoncée a eu lieu aujourd'hui.

Les manifestants au nombre de 5,000 environ, après avoir parcouru la ville, se sont dispersés dans un ordre parfait.

Libéraux et catholiques. — Naples, 26 septembre.

Cette après-midi, de nombreuses associations parcouraient la rue de Tolède, bannières déployées et en bon ordre, pour fêter l'anniversaire de l'entrée des troupes à Rome en 1870, lorsque plusieurs associations catholiques, débouchant d'une rue transversale, ont coupé le cortège en deux en criant : « Vive le pape ! » Il y a eu échange de horions. De nombreuses arrestations ont été opérées.

Quelques pas plus loin, une nouvelle irruption de catholiques a eu lieu, et une nouvelle mêlée s'en est suivie, donnant lieu à de nouvelles arrestations. Libéraux et catholiques se sont ensuite dispersés.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Ecole normale. — M. Bourget, délégué à titre provisoire dans les fonctions de maître adjoint à l'Ecole normale de Montpellier, est délégué au même titre (ordre des lettres) à l'Ecole normale de Cahors (emploi nouveau).

Instruction publique. — M. Audemard, agrégé de grammaire, professeur de rhétorique au collège d'Uzès, est nommé professeur de seconde, 3e classe, au lycée de Cahors, emploi vacant.

M. Campagnac, agrégé de l'enseignement spécial chargé de cours de l'enseignement secondaire spécial des lettres au lycée de Montluçon, est nommé professeur pour l'enseignement secondaire spécial de lettres, 3e classe, au lycée de Cahors.

Ecoles communales. — La rentrée des classes des écoles communales est fixée au 1er octobre.

Ecole des Frères. — La rentrée des classes à l'Ecole libre des Frères de la Doctrine chrétienne de Cahors, est fixée au vendredi 1er octobre.

Faculté de droit de Toulouse. — L'ouverture des cours, pour l'année scolaire 1886-1887, est fixée au 3 novembre prochain.

Les inscriptions du premier trimestre devront être prises du lundi 25 octobre au 6 novembre 1886.

Suspension d'un maire. — Par arrêté de M. le Préfet du Lot, en date du 24 courant, M. Francoual, maire de la commune de Peyrilles, est suspendu de ses fonctions.

Sursis d'appel. — Les conseils de révision seront appelés à se réunir dans les premiers jours d'octobre pour statuer sur les demandes de dispense à titre de soutien de famille ou de sursis d'appel.

Les jeunes gens de la classe de 1885 ou ajournés de 1883 et 1884 qui sollicitent leur maintien dans leurs foyers comme soutiens indispensables de famille, sont avertis qu'ils doivent déposer sans retard leur demande à la mairie de leur domicile. Ceux d'entre eux qui n'auraient pas encore fourni les pièces exigées à l'appui de leur demande, doivent se hâter de compléter leur dossier.

Il en est de même pour les appelés qui sollicitent un sursis d'appel.

Remonte. — Voici l'itinéraire que suivra le comité d'achat pendant le mois d'octobre 1886, dans le département du Lot :

Les réceptions auront lieu dans les localités ci-après :

Cahors. — Mardi, 12 octobre, à 8 heures et demie.

Puy-l'Evêque. — Mercredi, 13 octobre, à 9 heures et demie.

Vayrac. — Mercredi, 20 octobre, à 9 heures et demie.

Gramat. — Jeudi, 21 octobre, à 8 heures et demie.

Figeac. — Vendredi, 22 octobre, à 8 heures et demie.

Il n'est acheté pour la remonte de l'armée que des chevaux hongres entièrement guéris de la castration, et des juments, à l'exception de celles reconnues pleines.

Pourront aussi être achetés, les chevaux et les juments de selle prenant 4 ans le 1er janvier 1887 et présentés dans de bonnes conditions ; ils devront être en bon état d'entretien, pourvus d'un licol en sangle et d'une longe en corde.

Les chevaux qui auront la queue coupée au-dessus du jarret seront ajournés ainsi que ceux tondus.

à pied, le col du pardessus relevé.

Le jeune homme sentait déjà ses jambes molles fléchir sous lui. Il ne fallait pas de longues courses pour le fatiguer.

— Si nous prenions une voiture, p'pa ? dit-il.

Le père haussa les épaules.

— Tu ne peux donc pas faire trois pas à pied ? Quelle génération ! murmura-t-il, écœuré.

— Dame ! je ne suis pas né facteur rural... répliqua le fils avec un sourire niais.

— N'importe ! dit le père, tu peux bien m'accompagner cinq minutes... J'ai besoin de marcher un peu... Il était bon, le dîner du comte... et j'y ai fait honneur.

— Je m'en suis aperçu, répondit le fils en riant... Vous avez bafré comme si ce n'était pas nous qui payions la carte...

Le père s'arrêta de nouveau pour regarder son fils.

— Que veux-tu dire demanda-t-il.

— Parbleu ! Si vous croyez que je ne sais pas que nous l'entretenons depuis dix ans !...

— Ah ! mais je l'entretiens, entendons-nous, fit le banquier, à certaines conditions... Le mariage me remboursera au centuple...

— S'il se fait... répliqua froidement le fils.

Gaudru eut un soubresaut violent.

— Comment, s'il se fait ? dit-il... Est-ce que tu hésiterais ?... Est-ce que tu voulais nous jouer ce tour ?... Ah ! tu en serais bien capable, gredin !... pour me faire mourir de chagrin !...

Le banquier était violemment ému. La voix s'étranglait dans sa gorge, desséchée par l'émotion... Il n'avait plus de souffle...

M. Anatole eut un ricanement ironique.

— Là, là, p'pa, dit-il, ne vous emballez pas !... C'est malsain après dîner... C'est comme cela que les congestions arrivent.

— On m'a toujours dit que je mourrais d'un coup de sang, fit le banquier d'un ton lugubre.

— Vous voyez bien.

— J'ai le cou épais et court.

— Raison de plus. Vous allez, vous allez... Vous voilà déjà lancé à me traiter de gredin avant même que j'aie achevé ma pensée... Parbleu ! ce n'est pas de mon côté que la résistance viendra... Ce serait trop bête ! Jamais je ne retrouverai pareille aubaine. J'aurais épousé les yeux fermés. J'aurais pris une négresse pour trois millions... Qu'est-ce que ça me fait ? Je ne suis pas obligé de l'aimer. N'y a-t-il pas les maîtresses pour se consoler ? Les théâtres sont pleins de minois adorables et qui ne demandent pas mieux que de venir en aide aux maris affligés... Puis, avec trois millions, on a des chevaux... On fait courir.

— Qu'est-ce donc, dit Gaudru qui empêcherait le mariage de se conclure, si tu n'y mets pas d'obstacle ?

— Elle...

Le banquier fit un geste violent de dédain et de mépris.

— Qui... elle ?... dit-il. La jeune fille ? Tu es fou !...

— Pas si fou ! Il ne faut pas se le dissimuler, p'pa, elle ne m'a pas *gobé*... Je ne suis pas fat à croire que toutes les femmes vont tomber à mes pieds... Je sais ma valeur, et, malgré toutes mes avances, je suis obligé de confesser que je l'ai trouvée froide comme un glaçon...

Gaudru haussa les épaules.

— Qu'est-ce que cela prouve ?

— Dame ! cela prouve tout au moins qu'elle n'est pas disposée à me sauter au cou... Et elle pourrait bien ne pas consentir...

— A quoi ?... interrogea le banquier d'un ton bourru.

— A ce que nous voulons, répliqua le jeune homme.

Le changeur prit le bras de son fils et le lui serra violemment.

— Pour ne pas être des sportsmen, fit-il, nous ne sommes pas des nigauds... Notre combinaison serait, en effet, trop fragile, si elle reposait sur le caprice d'une enfant... Mais la jeune fille n'a pas de consentement à donner... Nous n'avons pas son bon plaisir à attendre... Elle fera ce que le comte voudra qu'elle fasse !

— Comment cela ? demanda curieusement le gommeux.

— Wilhelmine n'est pas la fille légitime du comte et de sa défunte femme... Il faut bien que je te dise tout maintenant. Ce n'est pas cela qui t'empêchera de l'épouser.

— Ah ! non, p'pa, n'ayez pas peur, vous pouvez y aller... pas de préjugés pour deux liards...

— C'est une enfant naturelle, poursuivit le banquier, que nous avons volée à sa mère, le comte et moi, pour accaparer l'héritage du frère... qui devait tomber à des institutions plus ou moins charitables.

Gaudru fils regarda son père avec admiration.

— Ça, p'pa, c'est malin, dit-il.

— N'est-ce pas ? fit le banquier, heureux de cette approbation. Nous n'avons pas attendu votre naissance pour apprendre à travailler, comme tu vois... Wilhelmine n'a donc pas de volonté à avoir. D'un geste, le comte peut la replonger dans la misère d'où il l'a sortie... C'est un instrument entre ses mains, pas autre chose... Il n'a pas à avoir de ménagements pour elle... Ah ! il ferait beau voir qu'elle osât résister !... acheva Gaudru avec un geste de menace.

Le jeune homme ne paraissait pas convaincu.

— Je ne sais pas, dit-il, si elle n'aimerait pas mieux retourner à sa misère.

Gaudru fit un bond de stupeur.

— Que de t'épouser ?

— Oui...

— Heureusement on ne lui laissera pas le choix dit le financier... Le comte brisera sa résistance. Je m'en rapporte à lui... Ce n'est pas un père qui aime sa fille et qui peut se laisser toucher par sa douleur et par ses larmes... C'est un maître qui commande .. Il faudra bien que l'esclave obéisse... Il lui broiera le cœur aussi facilement qu'il casserait une noix... Tu ne le connais pas... Sois tranquille, je l'ai étudié. Je n'ai jeté mon dévolu sur lui qu'à bon escient... Je savais ce que je faisais, et nos avances ne sont pas perdues...

— Je le souhaite, p'pa, pour vous et pour moi. Mais je vous avouerai que présentement les jambes me rentrent dans le ventre et que je ne peux plus aller plus loin. Vous ne voudriez pas que je tombasse fourbu avant le mariage...

Les deux hommes étaient parvenus au rond-point.

(A suivre).

Foire de Catus. — Le foirail au bétail était bien fourni en gros et petits attelages et en bêtes destinées à la boucherie. La baisse sur tous ces animaux se maintient. Seulement il s'est fait quelques ventes pour les bœufs de petit attelage dans les prix de 360 à 380 fr. la paire. Peu de ventes pour les bœufs de gros attelage.

Les moutons ont encore subi une petite baisse.

Les porc gras et demi-gras se sont vendus de 45 à 52 fr. les 50 kil. Ceux destinés à l'engraissement sont restés sans variation de prix, mais fort chers. Un jeune porc de 12 à 15 kil. 25 à 30 fr., sans variation de prix dans l'augmentation du poids.

Les oies destinées à l'engraissement se sont vendues de 12 à 14 fr. la paire. Il s'en est vendu un grand nombre, entre 450 on 480 têtes.

La foire était bien pourvue en volaille. Les prix variaient entre 1 fr. 20 ou 1 fr. 50 le kil.

Le blé valait de 13 à 13,50 les quatre cinquièmes. Le maïs, les pommes de terre, les fèves et l'avoine se sont vendus à de bas prix.

Foire. — Par arrêté de M. le Préfet du Lot, une nouvelle foire est établie à Duravel, le premier samedi d'octobre.

Faits Divers

Un drame horrible. — Une fille tuée et martyrisée par ses parents. — Au numéro 42 de la rue St-Germain, près de la rue de la Hallebarde, à Amiens, se trouve une boutique d'aspect fort triste, servant au commerce du brocantage.

Cette boutique était autrefois tenue par un sieur Poiret, mort depuis assez longtemps.

Après la mort de Poiret père, le commerce continua à être fait par sa veuve, qu'aidèrent dans la suite deux de ses fils, Adolphe, âgé maintenant de 24 ans, et Oscar âgé de 17 ans.

Avec eux demeurait également leur sœur, Victoria, jeune fille de 20 ans, à demi-idiote.

Cette malheureuse fille était le souffre-douleur de toute sa famille, mais son frère Adolphe se faisait particulièrement remarquer par sa brutalité excessive envers sa sœur et les mauvais traitements dont il l'accablait.

Toute cette famille, du reste, s'adonnait avec excès à la boisson et c'était chaque jour des discussions très vives se prolongeant fort dans la nuit. C'est ce qui explique jusqu'à un certain point, la non-intervention des voisins pendant le crime qui a été accompli, dans la nuit du 18 au 19, vers minuit.

Pendant toute la soirée des cris affreux avaient été entendus, puis bientôt la veuve Poiret, prétextant l'ivresse de sa fille, voulut la faire monter dans sa chambre, et comme celle-ci opposait quelque difficulté, elle gravit derrière elle l'escalier tortueux et se mit à la rouer de coups « afin, disait-elle, de lui apprendre l'obéissance. »

A ce moment arrivaient les deux fils Poiret, accompagnés de plusieurs de leurs camarades.

Alors la scène de brutale qu'elle était devint sauvage. Les cris s'élevèrent davantage jusqu'au moment où, vers minuit et demi, tout rentra dans le silence.

Le crime était accompli.

Le dimanche matin, la veuve Poiret pria une de ses voisines, Mme Lévy, débitante, chez qui elle venait faire sa provision quotidienne d'eau-de-vie, de vouloir bien monter chez elle car sa « fille était bien mal. »

Mme Lévy, refusa tout d'abord ; elle se rendit enfin aux instances de sa cliente, et pénétra dans la chambre de Victoria, où elle vit un affreux spectacle.

Le parquet était couvert de sang, ainsi que les murs et les meubles, qui, eux, se trouvaient dans un désordre indescriptible.

Sur le lit, maculé également de taches sanglantes, la malheureuse victime était étendue, le visage tuméfié, portant à la tempe gauche un trou béant, par où le sang avait dû s'échapper avec abondance. Tout le corps était, du reste, couvert de contusions.

A cette vue, Mme Lévy s'en fut, épouvantée, prévenir son mari, qui alla aussitôt faire part à la police de ce qu'avait vu sa femme.

Les premières constatations ont démontré que la malheureuse victime a été étranglée ; plusieurs arrestations ont été opérées, mais la principale responsabilité du crime, incombe aux frères Poiret qui s'accusent réciproquement.

Il y a quelques temps, la famille Poiret a hérité de 20,000 fr. Chaque membre de la famille a reçu 5,000 fr.

De cet héritage, 15,000 fr. ont été dépensés. Seule, la part de Victoria était intacte ; elle ne voulait pas y toucher.

Comme son frère Adolphe était sur le point de se marier, il désirait, dit-on, avoir les 5,000 francs de sa sœur. De là, des querelles violentes qui se renouvelaient fréquemment.

Ce serait ajoute-t-on, le motif de la scène de la nuit de samedi à dimanche qui a causé la mort de Victoria.

Un drame poignant. — Un drame poignant s'est accompli samedi dans les circonstances suivantes; au hameau de Courlouze, situé à trois lieues de la commune de Lugos (Gironde).

A la suite d'une scène de violence provoquée par l'état d'ivresse dans lequel il se trouvait, le sieur Mesplède, grand et vigoureux vieillard de soixante ans, s'est précipité sur son fils cadet, Emile, âgé de 24 ans, et lui a porté un coup de couteau terrible qui a produit au bas-ventre une large et profonde blessure par où s'échappaient les intestin. Emile a eu cependant la force de se traîner dans sa chambre et de se jeter sur son lit.

Cette scène avait causé parmi les habitants du hameau une émotion profonde, mais personne n'avait osé pénétrer dans la maison.

La nuit venue, tandis qu'Emile râlait, en proie à d'atroces souffrances, son père se couchait tranquillement. Mais, vers une heure du matin, une détonation réveilla en sursaut les habitants de Courlouze; un coup de feu était parti dans la maison de Mesplède. On accourut aussitôt et on trouva le fils étendu par terre, ayant au-dessous de l'oreille droite, une blessure par où s'échappait tout son sang. Emile était mort; à ses côtés se trouvait un vieux fusil à deux coups, dont un canon était encore chargé.

Pour mettre fin à ses souffrances, Emile s'était-il suicidé ou avait-il été achevé par son père ?

Quand les voisins eurent pénétré dans la maison, ils aperçurent le vieillard, qui armé d'un fusil, s'enfuyait dans la direction d'un bois. Tout porte à croire qu'à ce moment ce malheureux voulait en finir avec la vie, mais il dut renoncer à son projet, l'arme ayant raté plusieurs fois.

Pourtant, les magistrats instructeurs, avertis, étaient venus sur les lieux. Mesplède, interrogé, avoua son crime; puis au moment où le juge se retirait, Mesplède, trompant la vigilance des gendarmes, s'empara du fusil avec lequel Emile s'était suicidé, et se fit sauter la cervelle avec le canon encore chargé. Il tomba foudroyé.

Un tour de prussien. — Le *Soleil du Midi* publie une correspondance de Roanne à propos d'une affaire qui fait en ce moment grand bruit dans cette ville, et que nous croyons utile de reproduire pour servir de gouverne à des industriels de notre région qu'il pourrait intéresser.

Un certain allemand, nommé Krantz ou Grawitz, prit, il y a déjà un certain temps, un brevet pour la teinture en noir. Il fit peu de bruit du brevet, mais beaucoup de l'invention. Celle-ci fut reproduite en tous lieux par les journaux, sans que ceux-ci avertissent qu'elle avait été l'objet d'un brevet. Si bien, paraît-il, que tout le monde crut la chose du domaine public. Sur divers points de la France, les teinturiers utilisèrent cette recette bien tranquillement et sans en faire mystère. Cela dura plusieurs années et le procédé eut ainsi le temps de se répandre au loin.

C'est ce que l'Allemand voulait.

Un beau matin, il commence une campagne qu'il se promettait très fructueuse, et qui, paraît-il, le sera en effet, contre les industriels qui ont de bonne foi utilisé son procédé sans se douter qu'il était protégé par un brevet.

Voici comment l'Allemand procède :

Il arrive dans une ville, recueille sur le « Guide » des adresses de teinturiers, les étudie quelques jours, puis un beau matin arrive flanqué de deux huissiers qui saisissent la teinture, font un procès-verbal de constatation et continuent d'atelier en atelier jusqu'à extinction.

Ce premier tour joué, l'Allemand revient quelques jours après, proposant une transaction léonine avec des sommes très fortes pour que sa poursuite cesse.

Dans le Nord, au commencement, certains industriels n'ont point voulu passer par ses fourches caudines, mal leur en a pris. Brevet, procédé, procès-verbaux, tout était en règle. Ils ont été condamnés à des dommages-intérêts encore supérieurs à la somme demandée.

L'Allemand, pour mieux aller, s'est fait naturaliser Français, et se propose, à ce qu'on dit, de faire peu à peu un fructueux tour de France. Il a déjà, à ce métier, ramassé des centaines de mille francs, peut-être des millions.

Actuellement, il a lancé cinquante-six assignations contre cinquante-six industriels de Roanne. Il a demandé des sommes énormes pour transiger. On en cite un entre autres auquel il a demandé « trois cent mille franc ». On ne sait s'il sera transigé ou passé outre. Il y a de quoi réfléchir.

L'Allemand se propose de faire ensuite Saint-Etienne, Lyon, le Dauphiné et le Midi. Nous avons pensé qu'il était bon de prévenir nos lecteurs de l'arrivée de ce touriste d'un nouveau genre.

Revue Agricole

Gironde. — Le mois de septembre s'est montré véritablement réparateur pour le vignoble girondin. La maturité s'est accomplie dans de bonnes conditions, et l'on touche au moment où il va être permis d'apprécier sûrement la qualité qui sera supérieure dans plusieurs coins privilégiés. Elle sera bonne, en général, et sous ce rapport, l'année pourra être bien classée.

Il n'est pas jusqu'aux vignes mildiousées qui ne profitent grandement de la température favorable qui signale les approches de la vendange. Là même où l'on croyait avoir à cueillir que de maigres grappes bigarrées de rouge et de vert, les raisins prennent une bonne teinte, et promettent un vin supportable.

Toutes les préoccupations sont aux préparatifs de la cueillette, et les affaires sont reléguées au second plan.

Dordogne. — Les vins blancs doux sont attendus impatiemment et les premiers envois auront lieu dans quelques jours. L'état du vignoble est relativement satisfaisant.

Charente. — Le temps a continué ses faveurs au vignoble et la petite récolte espérée s'en trouvera bien.

Les détenteurs d'eau-de-vie à la propriété ont toujours des prétentions élevées qui contribuent au calme des marchés du pays.

Charente-Inférieure. — On a commencé à cueillir les raisins sur plusieurs points du vignoble.

Les vignes traitées contre le mildew font une tâche verte au milieu de celles qui ont été délaissées et qui sont couleur de mousse sèche.

Hérault. — Un temps magnifique a jusqu'ici favorisé les vendanges. Les ventes des vins nouveaux animent un peu les affaires ; mais les propriétaires ont en général des prétentions qui éloignent les acheteurs. On a payé des vins de Petit-Bouschet de 25 à 30 fr. l'hectolitre, selon mérite, des Alicante Henri-Bouschet ont obtenu de 35 à 40 fr. ; des Aramons de sable ou de submersion ont été traités de 13 à 20 francs l'hect. le tout nu, pris à la propriété. Les Bouschet font de 9 à 11 degrés.

Le marché de Cette est toujours animé par les arrivages de vins nouveaux, et les départs de fûts vides. Rien à changer à la cote que nous avons précédemment fournie.

Gard. — On écrit de Nîmes, le 24 septembre :

Nos vendanges sont à peu près terminées, elles ont tenu ce qu'elles promettaient comme quantité et qualité. Aussi avons-nous un courant d'affaires assez suivi.

On a traité : caves l'Abbé, 16.000 hect. Aramons, 8°,24 fr. ; Icard, 4,000 hect. Montagnes, 9°,25 fr., Hébrard, 2,000 hect. Montagnes, 9°,26 fr. ; Le Mole, 8,000 hect. Aramons 8, 5, 24 fr. ; Petit Mas de Rey, 4.000 hect. Montagnes, 9°,28 fr. 50 ; Mie, 3.000 hect. Montagnes, 8°,5 à 9°,24 fr.

De plus, on a traité de nombreuses parties de moindre importance aux cours ci-dessus.

Portugal. — La campagne vinicole de cette année, paraît être menée d'une façon toute différente que celle de l'année passée. A l'heure qu'il est, une nuée d'agents et de commissionnaires traversent les vignobles et, sans marchander, achètent à des prix exhorbitants : Aussi, une hausse formidable se produit-elle dans les caves. Les propriétaires rient sous cape de cet empressement exagéré.

Cependant le commerce bordelais représenté ici par bon nombre de négociants et de courtiers, reste impassible devant les folies qui se commettent et loin d'acheter, il attend une baisse absolument certaine vers la fin d'octobre.

Les vendanges se font partout et toutes nos prévisions s'accomplissent. Qualité généralement bonne, quantité bien inférieure à 1885. On a acheté dans Torres-Vedras, 1,200 reis (prix ridicule).

Les nouvelles que nous recevons d'Espagne annoncent récolte abondante et qualité excellente. L'Italie de même, fera cette année, ses vins dans les meilleures conditions.

Tout cela refroidira le zèle des acheteurs trop pressés, et fera réfléchir nos propriétaires.

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ, Bureau 13, Quai Voltaire, Paris.— Sommaire du numéro du 25 septembre 1886). — Texte : Courrier de Paris, par Pierre Pierre Véron. — Nos gravures : M. Le duc Decazes; M. de Carayon La Tour; En Bulgarie ; Beaux-Arts : « Justinien, » tableau de Benjamin Constant ; Le « Djoué, » bâteau de M. de Brazza ; Les travaux du Pont-Neuf ; Les grandes manœuvres ; Le bataillon scolaire, à Liège. — « Le Fil, » nouvelle par M. Gustave Thoudouze. — Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. — Chronique musicale, par M. A. Boisard. — Bibliographie. — Le monde financier. — Echecs. — Récréations de la famille. — Rébus. — Gravures : M. le duc Decazes. — M. de Carayon La Tour. — Evénements de Bulgarie : Tentative de déraillement ; la prise du palais par le régiment Stroumska-Polka. — « Justinien, » tableau de M. Benjamin Constant. — Le « Djoué, » bâtean construit pour M. de Brazza. — Paris : Les travaux du Pont-Neuf. — Les grandes manœuvres : Une charge du 7e dragons. — Liège : Remise d'un drapeau aux bataillon scolaires. — Echecs. — Récréations de la famille. — Rébus.

JOURNAL DE L'AGRICULTURE, fondé par J.-A. Barral. — Rédacteur en chef : Henry Sagnier.— G. Masson, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Un an, 20 francs. — Sommaire du numéro 911, du 25 septembre 1886. — H. Sagnier. Chronique agricole. — De la Tréhonnais. Vente de Warlaby. — Cordier. Culture du blé à Saint-Rémy. — Mir. Sur la chlorose des vignes. — De Sardriac. Nouvelles batteuses Albaret. — De la Morvonnais. A propos de l'étalon du Norfolk. — Perdrix. La prime d'honneur et les prix culturaux dans la Meurthe-et-Moselle. II. — Dybowski. La culture des porte-graines. — Lametz. Les scories phorphoreuses pour engrais. — Rémy. Revue commerciale et prix courant des denrées agricoles. — Boîte aux lettres. — Gravures noires : Batteuse dite « le Progrès, » construite par M. Albaret ; Batteuse garnie d'un aspirateur de poussière. — Abonnements d'essai : 1 mois. 1 fr. 50 en timbres-poste.

ON DEMANDE un garçon de bureau sachant écrire convenablement. — S'adresser au bureau du Journal.

A VENDRE
A SUITE DE FAILLITE

Le fonds de limonadier du sieur Albin Descamps, limonadier, à Puy-l'Evêque, comprenant liquides, matériel et certains effets mobiliers.

S'adresser à M. Barrau, syndic, rue de la petite Chartreuse, à Cahors.

Réclamez chez votre Pharmacien l'*Almanach des Pilules Suisses pour 1887*. — 40 pages contenant : avis utiles, bons mots, illustrations et indications de toutes les Foires et Marchés de la région.

A VENDRE

Belle propriété de grand rapport, 100 hectares.

S'adresser à Mr Fournié, notaire à Cahors.

PERONOSPORA OU MILDEW

L'USINE D'ENCOUDRILLE prépare, au prix de 12 francs les 100 kilos pris en Gare de Gimont (Gers), la

CHAUX CUIVRÉE

Qui permettra aux Propriétaires de traiter préventivement leurs vignes contre le Péronospora ou Mildew (cause de la chute des feuilles).

Cette chaux cuivrée rendue impalpable au moyen de pulvérisateurs et de tamis spéciaux s'emploie, au gré des propriétaires, ou mélangée avec le soufre, comme pour les soufrages ordinaires, ou délayée dans l'eau et alors répandue sur les feuilles comme traitement liquide. Le mélange de soufre et de chaux cuivrée prêt à employer, est livré au prix de **20** francs les **100** kilos.

Adresser les demandes de renseignements au Gérant de l'Usine d'Encoudrille, par Gimont (Gers).

BOURSE. — *Cours au 28 sept.*

3 0/0	82 60
3 0/0 amortissable (ancien)	82 05
3 0/0 id. 1884	84 70
4 1/2 0/0 ancien	107 90
4 1/2 0/0 1883	109 10

Dernier cours du 27 sept.

Actions Orléans	1,343 75
Actions Lyon	1,227 50
Obligations Orléans 3 0/0	391 50
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	323 00
Obligations Lombardes (jouissance ...)	330 50
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	336 00

GRAND ENTREPOT
D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

A. COUDERC

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDONNEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRANSAC : en bouteille 0 fr. 80 ; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS : en bouteille 0 fr. 80 ; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. OREZZA, 1 fr. 25. — POUGUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER : Noel 0 fr. 40 ; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY : Lardy 0 fr. 70 ; Larbeaud 0 fr. 60 ; Célestins 0 fr. 80 ; Gde grille 0 fr. 80 ; Hôpital 0 fr. 80 ; VALS : St-Jean 0 fr. 80 ; Dominique 0 fr. 80 ; Précieuse 0 fr. 80 ; Rigolette 0 fr. 80 ; Amélie 0 fr. 80 ; La Perle 0 fr. 70 ; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées ; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles.

RAISINS A BOISSON

ENTREPOT DE RAISINS A BOISSON DE TOUTES SORTES

Thyra, Chesmès, Chypre, Corinthe, Vourla, Denia, Samos, Erikara

Acide Tartique, Tannin, Alcool, Colorant, Genièvre, Sucre de Canne, Sucre cristallisé, Sucre de maïs.

Manière sûre et pratique pour fabriquer le vin avec les raisins secs, délivrée gratis sur demande.

SEUL DÉPOT DU VINAIGRE SUPÉRIEUR DE L'ETOILE :

COUSTILLAS Jeune, rue de Bordeaux, PÉRIGUEUX.

MAISON DES 100,000 PALETOTS

ROLDES & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habillements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

Nota. — Pour cause d'agrandissement les magasins et ateliers situés rue de la Librté n° 11 sont transporté boulevard Gambetta 32 (En face la Mairie).

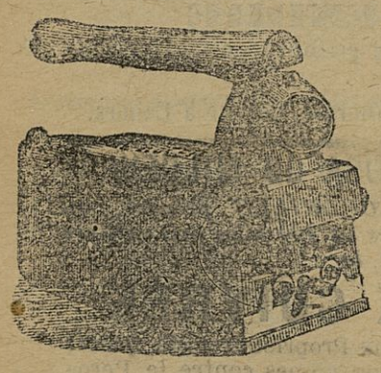

NOUVEAU FER
A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL
INDISPENSABLE

A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apiéceurs, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS :

Économie, Propreté, Salubrité.

Se vend chez **JEAN LARRIVE,** Fils ainé

16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis **50 fr.** Navettes sans enfilage, brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations,

Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage **Persan,** sans brosses, imperméable à l'eau.

BAYLES, Opticien

3, *rue de la Liberté,* CAHORS

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou par des verres mal appropriés à leurs yeux qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de :

Lunettes, Pince-Nez, Conserves en verre cristal blancs, bleus, verts et fumés, des meilleures fabriques de Paris, Verres de rechange pour myopes, pour presbytes, Longues-Vues, Lorgnettes, Jumelles de spectacle et marine, Lorgnons, Face à main, Boussoles, Loupes Pièces à lire, Microscopes, Compte-fils, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse liqueurs.

Alambics pour l'essai des vins, Lampes à esprit, Boîtes de Mathématiques, Globes terrestres, Pochettes, Pantomètres, Graphomètres, Equerres, Mètres, Doubles-décimètres, Décamètres rubans acier, Niveau d'eau et à bulle d'air, Pieds, Mires, Jalons, Chaînes d'arpenteur, Fiches, Filets à plomb, Echelle de proportion, Méridien, Téléphones, Monocles, Stéréoscopes.

Lanternes magiques, Timbres, Cachets secs et à tampon, Porte-Monnaie, Cannes, Revolvers, Epreuves de stéréoscopes, Groupes et Paysages. — Réparation d'instruments de précision, Achat de vieilles matières d'Or et d'Argent, Bijouterie religieuse, Orfévrerie et Couverts Christofle, Réargenture.

SONNERIES ÉLECTRIQUES.

VIN DE TABLE
Garanti naturel et sans plâtre

A. BACH
CAHORS

Pièce de 225 litres.. **110 fr.**
1/2 pièce de 115 litres.. **58 fr.**
Franco à domicile pour la ville et dans toute l'étendue du département du Lot.

Envoi franco d'échantillons sur demande

NOTA. — Les échantillons sont envoyés en double cachetés, afin que l'acheteur puisse à l'arrivée, contrôler la parfaite conformité de l'expédition.

PROPRIETE D'AGREMENT
ET DE RAPPORT

à vendre dans le département du Lot, canton de St-Céré, facile à morceler, nombreuses demandes de parcelles. — Maison de maîtres bien installée, avec dépendances, jardins, terrasses, serre, verger, etc.

Bâtiments d'exploitation. Propriété agricole de premier choix et d'excellent rapport. Occasion rare. Prix du tout : **120,000 fr.** S'adresser à Me FERLU, notaire à St-Céré.

DENTS & DENTIERS
PERFECTIONNÉS GARANTIS

Ayant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUÉRISON des maladies des Dents et des Gencives.

TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire !

AUDOUARD

Ex-dentiste des grandes communautés religieuses et institutions du faubourg St-Germain, à Paris. Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN-DENTISTE
Des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze

A BRIVE

POUDRE DENTIFRICE ALCALINE ET ÉLIXIR LEUCODONTE

Prévenant la Carie et le déchaussement des Dents ordonnée depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.

5 fr. la Boîte. — Le Flacon 5 fr.

EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POSTE

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires, de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Le propriétaire-gérant, Laytou.

En vente au bureau du Journal.

CADIT GALLI
DU LOT

Très complète, indiquant **TOUS LES CHEMINS DE FER** en projet, en construction ou en exploitation

En feuille, **0 fr. 75.** — Sur carton, **1 fr. 25.** — Sur toile avec étui chagriné **1 fr. 50.**
25 c. en plus par la poste.

En vente chez tous les libraires.

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS. rue de la Liberté.

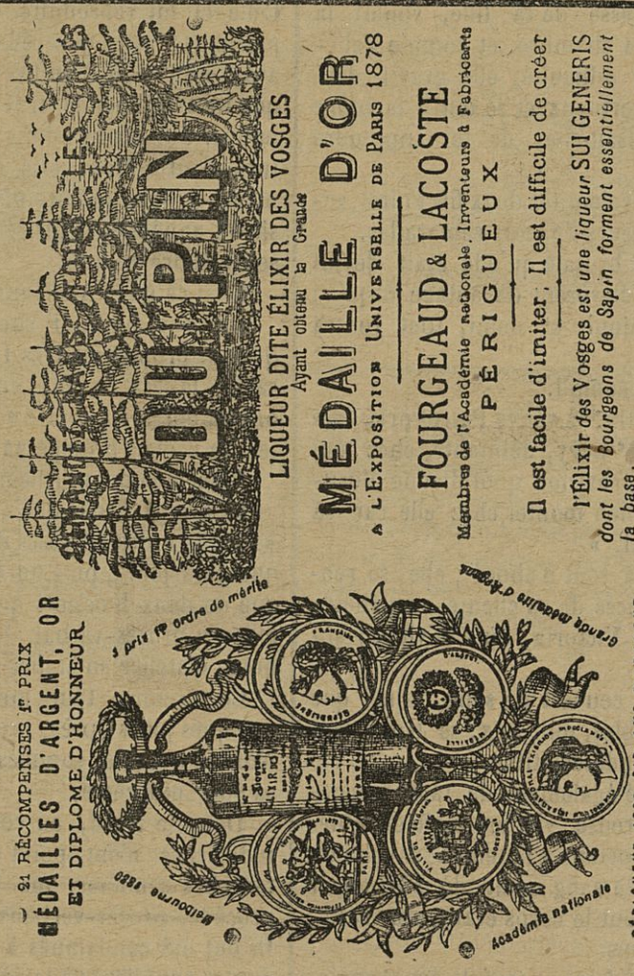

CHEMISES sur mesure pour HOMMES

AU GRAND MAGASIN VERT
MAISON DE CONFIANCE

N.-B. LAUR

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHALES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE.

COSTUMES sur mesure pour HOMMES

Vu l'Extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les Personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports. La Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Articles ci-dessus mentionnés, sortant des *Premières Maisons françaises et étrangères* ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.